



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 3 :
RAPPORT DE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE DES
ORGANISATIONS (RSO)
2022

Séance Ordinaire du 19 septembre 2023

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 19 septembre 2023.

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Patrick ALVAREZ.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 26

Absente : 1

Excusés : 8

Excusés avec procuration : Nathalie SOARES (à Alain MARC), Michel MENJUCQ (à Bérengère DUPIN), Daniel BALLA (à Sandrine JOVENE), Géraldine AUDEBERT (à Jean-Georges MICOL), Violette LABARCHEDE (à Françoise COSSECQ), Julie-Anne BROUSSIN (à Philippe FARGEON), Jean-Jacques HERMENCE (à Damien ROUSSEAU), Maxime JOYEZ (à Patrick ALVAREZ).

Absente : Mme Claire LAYAN.

Secrétaire : Sandrine JOVENE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

DOSSIER N° 3 : RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO) 2022

RAPPORTEUR : Jean-Georges MICOL

Le rapport de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) retrace l'ensemble des missions et activités des services, précise les réalisations de l'année écoulée ainsi que les principaux objectifs pour l'année suivante. Depuis la mutualisation avec Bordeaux métropole, il intègre les activités portées par les services communs concernant : l'espace public, les finances, les ressources humaines et le parc matériel.

Ce rapport est à la disposition des membres de l'assemblée délibérante en téléchargement via le site de la commune :

<https://rapportactivite-bouscat.fr>

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Article unique : Prendre acte du rapport de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) pour l'année 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :
34 voix POUR

Fait et délibéré le 19 septembre 2023

LE MAIRE,

Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET

Sandrine JOVENE